



65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ mairie@ville-tournay.fr

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 08/09/2016

SEANCE 13 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le 13 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT, Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Blandine CARATY, Monique GAILHOU, Véronique RENAUDOT et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Catherine HOWARD donne procuration à Monsieur le Maire
Muriel ROSSI donne procuration à Nicolas DATAS-TAPIE

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

Après avoir fait l'appel, Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 20h30.

Monique GAILHOU est désignée secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 juin 2016

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

2. Bail pour la location de locaux au SSIAD

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la fin des travaux d'aménagement des locaux destinés au Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), situés 9 place DENAGISCARDE (ancien Centre de Secours). Il propose que le bail puisse prendre effet à partir du 19 septembre 2016 (avec paiement du loyer à compter d'octobre 2016) pour une durée de 6 ans renouvelable par tacite reconduction. Il propose de fixer le montant du loyer mensuel à 500 €. Il est précisé

que la Salle de réunions n'est pas incluse dans le bail, c'est la commune qui en assurera la charge mais le SSIAD en bénéficiera autant que besoin.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Projet de bâtiment photovoltaïque

Monsieur le Maire informe le Conseil que le projet de bâtiment photovoltaïque sur l'esplanade de la gare présenté par la société CAM Energie Service a été retenu lors de l'appel d'offre ministériel. Le bâtiment devrait être livré pour l'été 2017. Le fossé a été busé pour une meilleure sécurité et les arbres de l'esplanade seront transférés à côté du terrain annexe du stade de rugby.

4. Projet de micro-crèche

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des deux candidatures pour la location de locaux communaux, en vue de la création d'une micro-crèche sur Tournay, à l'ancienne école des garçons, place DENAGISCARDE (L'association ADMR et la SCIC Les P'tits Bouts). L'offre de l'ADMR intègre une participation pour loyer plus importante mais demande une subvention d'équilibre de 10 000 € par an avec une participation au financement de la fédération départementale de l'ordre de 4 000 €. Monsieur le Maire a demandé à l'ADMR de représenter une offre en diminuant la part de rémunération de la fédération départementale. L'ADMR n'a à ce jour pas fait parvenir de nouvelle offre. Après analyse des candidatures, il apparaît donc que la proposition de la SCIC Les P'tits Bouts est la plus intéressante car ne demande pas de subvention d'équilibre. Monsieur le Maire propose donc de retenir la proposition de la SCIC Les P'tits Bouts en leur louant les locaux qui seront aménagés au premier semestre 2017 pour un montant mensuel du loyer à 350 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Appel à projet EHPAD

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'appel à projet conjoint entre l'Agence Régionale de Santé et le Département des Hautes-Pyrénées a été publié. Il confirme que l'association ASEI va candidater avec un projet sur Tournay. Il leur appartiendra de valoriser leur expérience dans ce secteur et leur implantation historique sur Tournay.

6. Assiette de coupes – Exercice 2017

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la proposition de l'Office National des Forêts concernant l'assiette des coupes pour 2017. Monsieur David PAMBRUN propose d'approuver le programme annuel de coupes proposé par l'ONF selon le tableau suivant :

Série	Parcelle	Année de passage prévu à l'aménagement	Proposition ONF		Décision du Conseil municipal	
			Dont supprimée ou reportée	Dont volume à marteler m3	Désignation	Destination des produits
U	16_1	2016	Supprimée	X	A supprimer	X
	31_0	2016	BSP Vente	80	A marteler	BSP Vente
	31_1	2016	BSP Vente	50	A marteler	BSP Vente
	31_2	2016	BSP Vente	340	A marteler	BSP Vente
	9_u	2016	Supprimée	X	A supprimer	X
	17_u	2016	Supprimée	X	A supprimer	X
				471		

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Programme d'aménagement forestier communal

Monsieur le Maire explique au Conseil que le document de travail sur l'aménagement de la forêt communale n'a pas encore été finalisé par l'Office National des Forêts. Monsieur le Maire donne toutefois les grandes lignes de ce programme en indiquant que ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.

8. Choix du nom et du siège de la future communauté de communes

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il appartient à l'assemblée municipale de redonner un avis avant le 30 novembre 2016, aucune proposition de nom et siège n'ayant obtenu l'accord des conseils municipaux dans les conditions de droit commun.

Monsieur le Maire formule les mêmes propositions qui avaient été adoptées lors du Conseil municipal du 13 avril 2016, à savoir : « Communauté de communes des coteaux de Tournay et Pouyastruc » avec le siège à Tournay.

La proposition est adoptée avec la voix contre de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE qui souhaite que la nouvel EPCI se nomme « Communautés de communes des coteaux de l'Arros et de l'Arrêt».

9. Modernisation de la ligne Toulouse-Tarbes et sécurisation du PN144

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des travaux de modernisation de la voie ferrée Toulouse-Tarbes qui se dérouleront en octobre et novembre 2016 et notamment leur impact sur Tournay à savoir la fermeture du PN144. Ces travaux auront pour objet de remplacer totalement la voie sur ce tronçon, de retraiter le

passage à niveau pour le passage des voitures et une meilleure sécurisation des piétons.

10. Mise à disposition de locaux communaux

Monsieur le Maire informe le Conseil de sa volonté de régulariser l'occupation des locaux par les associations tournayaises au Centre culturel du Moulin. Plusieurs conventions ont déjà été signées. Monsieur le Maire propose de rajouter le Club de l'Amitié de l'Arros qui n'occupera plus l'ancienne école des garçons dans le cadre du projet d'aménagement d'une micro-crèche.

Monsieur le Maire informe ensuite le Conseil municipal d'une demande de location pour une salle au Centre Culturel du Moulin dans le cadre d'une activité professionnelle de cours de yoga. Monsieur le Maire précise que d'autres communes ont fixé le montant de la location à 300 € par an pour 3 h d'utilisation hebdomadaire. Il propose de fixer le montant du loyer à 150 € par an pour une utilisation d'une heure et demie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Rentrée scolaire

Monsieur le Maire et Madame Marie-Thérèse BRUZAUD donne au Conseil municipal un compte-rendu de la rentrée scolaire. Sur l'école maternelle les effectifs sont constants contrairement à l'école élémentaire où ils sont en baisse de 18 %.

De plus, les travaux ayant été effectués à la cantine de l'école maternelle, l'accueil des enfants en période extrascolaire se fait désormais sur un double site, à savoir sur l'école maternelle pour les moins de 6 ans et sur l'école élémentaire pour les plus de 6 ans.

12. Convention avec l'association « Parlem ! »

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commune a renouvelé sa participation à l'opération « Caminaires » marquant l'attachement de la commune à la langue et à la culture occitane.

Il est rappelé que cette association intervient dans deux classes de l'école maternelle. En contrepartie, la commune s'engage à verser une subvention de 650 € correspondant à un montant de 325 € par classe.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. Projet de jumelage avec Alhama de Aragon

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'une délégation d'élus d'Alhama de Aragon s'est rendue sur Tournay début septembre. Cette visite leur a permis de mieux connaître la commune de Tournay et ses alentours et a confirmé l'idée de créer un jumelage entre les deux villes.

TRAVAUX

14. Aménagement de la place d'Astarac

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'état d'avancement du projet d'aménagement de la place d'Astarac. Les candidats à la mission de maîtrise d'œuvre ont pu remettre leur offre. Quatre candidatures ont été admises par la Commission d'Appel d'Offres pour présenter une offre.

La recherche de financements continue, l'Etat ayant d'ores et déjà accordé une subvention de 200 000 € au titre de la DETR 2016.

15. Rénovation de la salle polyvalente

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'état d'avancement du projet de rénovation de la salle polyvalente. Les candidats à la mission de maîtrise d'œuvre ont pu remettre leur offre. La Commission d'Appel d'Offres se réunira prochainement pour retenir au moins 3 candidats à déposer une offre.

La recherche de financements continue, le Département ayant d'ores et déjà accordé une subvention de 50 % au titre de la compétence Education, parallèlement à son refus de restituer à la commune une partie du plateau de l'ancienne école primaire pour y aménager, même partiellement des places de stationnement, en raison des besoins sportifs du collège.

16. Aménagement de la micro-crèche

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'état d'avancement du projet de d'aménagement de la micro-crèche. C'est l'architecte Sébastien GANEO qui était le maître d'œuvre de l'aménagement du SSIAD et qui a réalisé l'étude de faisabilité d'une micro-crèche dans l'ancien bâtiment de l'école des garçons qui sera le maître d'œuvre de ce projet. Le permis de construire a d'ores et déjà été déposé pour que les travaux puissent commencer rapidement.

Le plan de financement serait le suivant :

- 109 000 € de la Caisse d'Allocations Familiales
- 20 000 € de la Mutuelle Sociale Agricole
- 31 000 € d'autofinancement communal

Si le montant des travaux devait être supérieur à l'estimation, la Communautés de communes serait sollicitée.

17. Diagnostic assainissement

Madame Blandine CARARTY présente le rapport provisoire du diagnostic assainissement ainsi que la programmation des travaux ci-dessous :

Priorité N°1	• Réhabilitation du réseau de collecte sur 145 mètres, Route de Toulouse (ITV)	87 215 € HT
	• Réhabilitation du réseau de collecte sur 2 400 mètres (ITV)	875 000 € HT
	• Contrôle des branchements par l'Exploitant (80 € HT x 140 branchements environ)	11 200 € HT
	• Réhabilitation du réseau de collecte sans tranchée sur 100 mètres Route de Bagnères	30 000 € HT
	Total : 1 003 415 € HT	
Priorité N°2	• Amélioration du transfert des effluents et réduction des ECPP sur 558 mètres (ITV)	167 400 € HT
	• Equipement du déversement au poste de refoulement Tocco de la Motte	40 000 € HT
	• Equipement de mesures sur canal de sortie STEP	2 000 € HT
	Total : 209 400 € HT	
Priorité N°3	• Accessibilité au réseau route de Tarbes et suite au ITV (35 unités) (1 000 € HT x 35 environ)	35 000 € HT
	• Création collecteur lotissement (600 mètres x 365 € HT/m)	219 000 € HT
	• Contrôle des branchements par l'Exploitant (80 € HT x 30 branchements environ)	2 400 € HT
	Total : 256 400 € HT	
	Total Priorités 1, 2 et 3	1 469 215 € HT
Priorité N°4	• Installation d'une passerelle entre les lits plantés de roseaux	2 000 € HT
	• Réhabilitation complémentaire du réseau de collecte sur 6 400 mètres	2 333 333 € HT
	Total : 2 335 333 € HT	
	Montant TOTAL	3 804 548 € HT

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la restitution du rapport a eu lieu en présence des techniciens de l'Agence de l'Eau, de la police de l'eau, du Conseil Départemental et de l'ADAC 65.

Monsieur le Maire informe que les travaux de réhabilitation du réseau sur la RD 817 route de Toulouse sont pris en compte dans ce programme et propose de donner suite à la première tranche du programme correspondant à la réhabilitation du réseau de collecte sur 2400 mètres, au contrôle de 140 branchements et à la réhabilitation du réseau de collecte sans tranchée sur 100 mètres. Le montant des travaux restant pour la priorité n°1 s'élève à 916 200 €. Il propose ainsi de solliciter une subvention de l'Agence de l'Eau à hauteur de 35%.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES

18. Tarifs pour les repas du 7 juillet 2016

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'ALSH de Tournay a organisé une journée inter-centre le 7 juillet 2016 autour d'un tournoi de football. La commune de Tournay avait proposé aux invités de participer uniquement au financement des repas. Monsieur le Maire propose de fixer le prix du repas à 3 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

URBANISME

19. Droit de préemption de la parcelle E n°1045 (23 rue du Plagnon)

Monsieur le Maire informe le Conseil de la Déclaration d'Intention d'Aliéner concernant ladite parcelle reçue en mairie. Il propose que la commune n'utilise pas son droit de préemption.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

20. Droit de préemption de la parcelle B n°856 (rue du Rensou)

Monsieur le Maire informe le Conseil de la Déclaration d'Intention d'Aliéner concernant ladite parcelle reçue en mairie. Il propose que la commune n'utilise pas son droit de préemption.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

21. Droit de préemption des parcelles B n°231, 1207 et 1210 (12 rue du Paradis)

Monsieur le Maire informe le Conseil de la Déclaration d'Intention d'Aliéner concernant ladite parcelle reçue en mairie. Il propose que la commune n'utilise pas son droit de préemption.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ASSOCIATIONS

22. Appel à cotisation du CLIC du Pays des Coteaux

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'appel à cotisation du CLIC du Pays des Coteaux. Monsieur propose de reconduire l'adhésion au CLIC du Pays des Coteaux pour un montant de 12 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

23. Demande de subvention de fonctionnement de l'association En'RJ Yoga

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de subvention de fonctionnement adressée par l'association EN'RJ Yoga. Il propose de reconduire le même montant que la subvention accordée en 2015, soit 100 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

24. Demande de subvention de fonctionnement de l'association France Alzheimer des Hautes-Pyrénées

Monsieur le Maire propose de ne pas donner suite à la subvention demandée par cette association qui n'a pas de vocation locale.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

25. Demande de subvention de fonctionnement de l'association Gymnastique Volontaire de Tournay

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de subvention de fonctionnement adressée par l'association Gymnastique Volontaire de Tournay. Il propose de reconduire le même montant que la subvention accordée en 2015, soit 200 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

▪ Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la stratégie nationale de santé destinée à refonder le système de santé. Dans ce cadre, il est demandé aux communes de donner leurs avis sur la délimitation des territoires de démocratie sanitaire de l'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

L'avis de consultation prévoit deux hypothèses :

- Hypothèse 1 : 13 territoires correspondant aux départements
- Hypothèse 2 : 6 territoires fondés sur le regroupement des départements limitrophes soit pour les Hautes-Pyrénées un regroupement Gers et Hautes-Pyrénées

Monsieur le Maire propose d'émettre un avis favorable sur l'hypothèse 1 visant à créer 13 territoires correspondant aux départements.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

▪ Madame Blandine CARATY indique que la convention avec l'Association des Familles Rurales du Magnoac pour l'exploitation du Relais d'Assistantes Maternelles arrive à échéance au 31 décembre 2016.

Monsieur le Maire indique qu'une mise en concurrence sera organisée afin de retenir le prestataire le mieux disant.

▪ Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commune a été retenue pour l'année 2016 sur le programme « Electrification rurale », arrêté par le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées. Il s'agit de l'extension souterraine BT en HN 150 pour alimenter le tarif jaune de la société Quetzal. Le montant de la dépense est évalué à 20 000 € :

Récupération TVA	: 3 333,33 €
Fonds libres	: 9 883,34 €
Participation SDE	: 6 783,33 €

Monsieur le Maire propose de s'engager à garantir la somme de 9 883,34 € au Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées, qui sera prélevée sur les fonds libres de la commune, sous réserve de la signature préalable d'une convention de Projet Urbain Partenarial avec l'entreprise Quetzal pour le remboursement par cette dernière de l'avance de la commune.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Monsieur le Maire indique qu'il a porté plainte contre M Sylvain CAPDEVIELLE pour dégradation du domaine public.

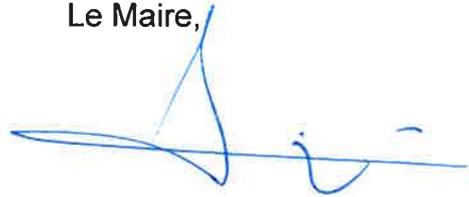
La séance est levée à 00h05.

Le secrétaire de séance,



Monique GAILHOU

Le Maire,



Camille DENAGISCARDE



MAIRIE
DE TOURNAY

65190

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2016**

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ mairie@ville-tournay.fr

<http://www.ville-tournay.fr>

Réunis le 13 décembre 2016, les membres du Conseil municipal de la commune de Tournay approuvent le procès-verbal du Conseil

Camille DENAGISCARDE, Maire,

Jean-Claude DELAS, Premier Adjoint au Maire,

Monique GAILHOU, Deuxième Adjointe au Maire,

Marie-Thérèse BRUZAUD, Troisième Adjointe au Maire,

Régis PIERROT, Quatrième Adjoint au Maire,

Jean-Louis GABAS,

Jacqueline SARRABERE,

Véronique RENAUDOT,

Frédéric PERRET,

Catherine HOWARD,

David PAMBRUN,

Blandine CARATY,

Francis ARTIGUE,

Muriel ROSSI,

Nicolas DATAS-TAPIE,